

Valence, le 09 février 2023

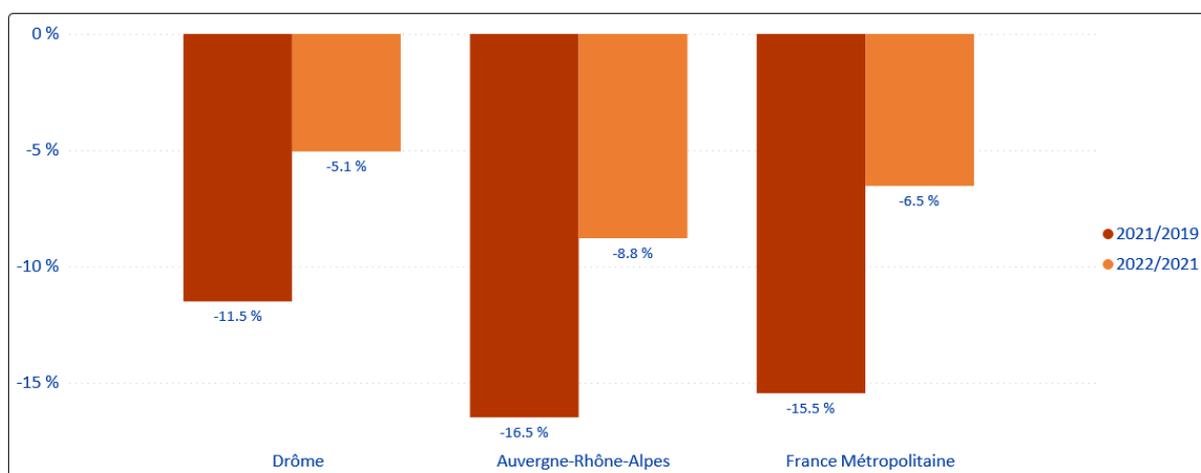
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉVOLUTION DU SURENDETTEMENT DES MÉNAGES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME EN 2022

En 2022, le nombre de dossiers de surendettement déposés dans le département de la Drôme a baissé de 5,1 % par rapport à 2021

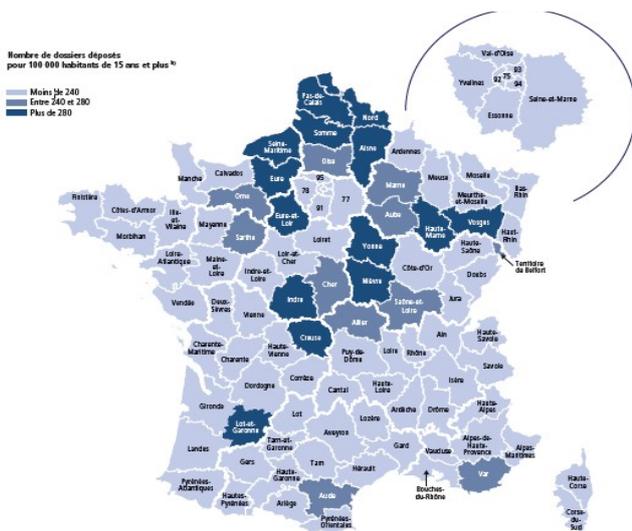
En 2022, 752 dossiers de surendettement ont été déposés dans la Drôme, soit une baisse de 5,1% par rapport à 2021. En comparaison, le repli est de 8,8 % en AURA et de 6,5 % en France métropolitaine.

Évolution du nombre de dossiers déposés



Dans la Drôme, l'endettement médian hors immobilier des ménages dont le dossier a été traité en 2022 s'établit à 15 823 euros. Ce niveau est inférieur à celui de la région AuRA (16 266 euros) et de la France métropolitaine (16 328 euros).

40,5% des dossiers de surendettement traités en 2022 ont abouti à des mesures sans effacement de dettes ou avec un effacement partiel (41,6% en AuRA et 42,7% en France métropolitaine).



Le département de la Drôme compte **174** dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants en 2022.

La région AuRA en compte **173**.

La France métropolitaine compte **208** dépôts de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants.

Source : Banque de France

Retrouvez des informations plus détaillées, comprenant des éléments sur le surendettement en France, dans la région et dans le département, dans [l'enquête typologique 2022](#).

Dans le département de la Drôme, la Banque de France a mis en place :

- [Un numéro unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France](#) : le **3414** est le numéro unique qui centralise l'ensemble des services publics d'inclusion financière de la Banque de France (Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banque et d'assurance) ;
- Un [conseil départemental de l'inclusion financière \(CDIF\)](#) qui, sous la présidence du directeur départemental de la Banque de France, vise à mieux connaître et faire connaître les dispositifs d'inclusion financière au sein du département, à diffuser le résultat des travaux de l'Observatoire de l'inclusion bancaire au sein des territoires et à capter les préoccupations et les attentes en matière d'inclusion financière. 22 personnes, prioritairement des praticiens et des représentants des secteurs bancaire, associatif et institutionnel y siègent ;
- un partenariat avec le réseau France services : [François VILLEROY de GALHAU, Gouverneur de la Banque de France et le ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, Stanislas Guérini, ont signé lundi 17 octobre 2022 un protocole de coopération entre le réseau France services et la Banque de France](#). Les agents des 25 espaces France services de la Drôme qui accueillent les usagers donneront prochainement une première information sur les services publics rendus par la Banque : procédure de traitement du surendettement, droit à un compte bancaire, accès aux fichiers d'incidents de paiement, service Infobanque. Ils pourront également orienter les personnes vers la Banque de France.

Au titre de sa mission en matière d'inclusion financière, la Banque de France a informé ou accompagné plus de 3,5 millions de personnes en 2022.

Une information ? Une question ? Une demande ?

Nous sommes présents dans chaque département et vous accueillons à nos guichets sur rendez-vous ou par téléphone au numéro unique, le 34 14. Vous pouvez aussi nous joindre par courrier (Banque de France - TSA 50120 - 75035 PARIS CEDEX 01) ou sur notre site internet :

www.banque-france.fr / rubrique particuliers/inclusion financière.

Nos services : traitement du [surendettement](#), [droit au compte](#), [droit d'accès aux fichiers d'incidents](#), service d'information [infobanque-assurance](#) et informations sur les autres [dispositifs d'inclusion financière](#) (plafonnement des frais d'incidents bancaires, offre spécifique, microcrédit...)

Inclusion financière / la Banque de France à votre service !

A propos de la Banque de France. *Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.*